

## Note conceptuelle

# Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la création d'emplois ruraux au Sénégal

## PACERSEN Bis 2017-2021



Pour contribuer à l'atteinte des objectifs définis dans sa politique de développement économique et social, l'Union Européenne à travers le « **Fonds Fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique** » a octroyé au gouvernement du Sénégal un important financement pour la mise en œuvre du « **Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal par la mise en place de fermes agricoles villageoises et familiales (fermes Naatangue) dans les régions à haute potentialité migratoire - PACERSEN** ».

Le financement de ce projet de 20 millions d'euros s'est traduit par la signature de deux conventions de délégation (de 10 millions d'euros chacune) entre la Commission européenne et les organismes chargés de la mise en œuvre, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). Pour les deux conventions, l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) du Sénégal est l'agence d'exécution partenaire.

Le projet s'aligne aux objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui à l'horizon 2035 vise à placer l'économie sénégalaise sur une trajectoire de croissance durable. En conformité avec le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), le projet se base sur (i) la modernisation de l'exploitation agricole familiale à travers la formation professionnelle des agriculteurs, la dotation en intrants et en équipements adaptés ; (ii) l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et rural basé sur une synergie entre agrobusiness et l'agriculture familiale, respectueuse de l'environnement, capable de s'adapter aux changements climatiques et basé sur une approche de chaînes de valeur et ; (iii) une bonne implication des jeunes et des femmes.

L'action couvre deux zones correspondantes chacune à une composante. La composante Centre et Ouest, dénommée PACERSEN Bis, est réalisée sous la responsabilité d'AICS, elle couvre les régions de Louga, Diourbel, Kaffrine, Fatick et Tambacounda. La composante Sud et Est, gérée par AECID, intervient dans les régions de Kolda, Sédhiou et Kédougou. Les deux zones font partie des territoires les moins pourvus en fermes agricoles, malgré la bonne disponibilité de ressources en terre et en eau souterraine.

Compte tenu que la fragilité de l'économie sénégalaise est la cause principale des flux migratoires à partir des zones les plus défavorisées ou le taux d'incidence de la pauvreté et du chômage des jeunes est très élevé, les contraintes du secteur agricole limitent la possibilité d'augmentation des revenus en milieu rural. Cette situation contraste avec la disponibilité de facteurs de production, notamment de ressources en eau et en terre qui offrent des possibilités énormes d'aménagement d'exploitations agricoles accordant une plus grande résilience à l'insécurité alimentaire, au chômage et plus globalement aux effets du changement climatique.



Le projet vise à promouvoir la modernisation des exploitations agricoles par la maîtrise de l'eau, l'équipement, la diversification des productions et l'accroissement des rendements. Il renforce la présence de fermes maraichères dans ces régions du fait de leur fort potentiel en terre et en eau de qualité mais aussi de leur forte sensibilité à l'émigration. Le projet vise un impact réel sur la création d'emploi et de richesse dans ces zones.

## Bénéficiaires du projet

Le projet favorise les couches les plus vulnérables (jeunes (H/F entre 18 et 35 ans et migrants de retour). Les diplômés des écoles de formation professionnelle agricole et universitaire et les exploitants agricoles déjà en activité ont été des candidats prioritaires, surtout pour l'installation dans les fermes Waar Wi, de même que les émigrés avec un projet de retour. Un quota de 25% des bénéficiaires a été réservé aux sollicitations de migrants de retour.

Le PACERSEN Bis va créer 1480 emplois directs et plus de 3000 emplois indirects. Ainsi 24 Fermes Villageoises *Naatangue* intégrées et 5 fermes Waar Wi, composées de 10 fermes familiales chacune, seront aménagées. La diversification des productions sera promue avec : la pratique de l'arboriculture fruitière au niveau de toutes les fermes, la production laitière par la construction d'étables modernes et l'introduction de quarante vaches jersiaises gestantes au niveau de 5 Fermes Villageoises et le développement des activités avicoles au niveau de 3 Fermes Villageoises (poulaillers de 200 m<sup>2</sup> avec une capacité de 2000 sujets) et dans l'ensemble des fermes Waar Wi (50 poulaillers de 12 m<sup>2</sup> avec une capacité de 120 sujets).

Plus de 80 emplois directs seront créés grâce à l'offre de services agricoles liés à la fourniture de tracteurs équipés, de kiosques de commercialisation et de tricycles.

## Objectifs et Résultats

**OS : Contribuer à la création d'emploi et de richesse dans les localités d'intervention**

Résultats :

R1. Les productions agricoles obtenues par les bénéficiaires (H/F) du projet ont augmenté et sont diversifiées grâce à la mise en valeur des fermes agricoles aménagées et équipées

- Diagnostic, évaluation de la disponibilité des terres, choix des sites et sélection des bénéficiaires,
- Aménagement et équipement des fermes, diversification par des étables et/ou de poulaillers,
- Acquisition et distribution des intrants agricoles et équipements,
- Mise en conformité environnementale,

R2. Les productions commercialisées par les bénéficiaires du projet ont augmenté grâce à la réalisation d'infrastructures de transport et de commercialisation :

- Aménagement de pistes rurales,
- Construction /fourniture de kiosques de commercialisation,
- Fourniture de tricycles,
- Accompagnement dans la mise en place des stratégies de commercialisation et mise en relation avec les partenaires.

R3. Les capacités techniques, financières et organisationnelles des bénéficiaires sont renforcées :



- Dynamisation organisationnelle des agriculteurs et développement des partenariats économiques,
- Mise en place du plan de Formation et d'accompagnement de proximité.

## Résultats envisagés

Le premier volet, axé sur la réalisation des infrastructures hydroagricoles et agronomiques nécessaires à l'augmentation de la production agricole et sa diversification, a demandé une forte campagne d'information et de sensibilisation au niveau des communes des 5 Régions, afin de susciter la demande d'installation de fermes de la part des Collectivités Territoriales intéressées. Une fois les sites d'installation sélectionnés, le processus participatif de diagnostic et de sélection de bénéficiaires des fermes a nécessité de démarches et l'implication directe des autorités administratives, des différents services techniques et aussi des conseils municipaux et notables des communes. Le projet a suscité de grandes attentes de la part des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que de la société civile. Une approche transparente et participative a été menée avec la mise en place des Comités locaux de Sélection présidés par les autorités administratives (Préfets ou sous-préfets) des circonscriptions devant abriter les fermes.

Le composante PACERSEN Bis a aménagé deux types de fermes :

**Ferme villageoise Naatangué (24)** : sont des fermes communautaires, de superficies totales différentes selon la zone agroécologique et la vocation productive (de 45 ha à 8 ha selon la disponibilité de la terre et la disponibilité de l'eau de bonne qualité). Elles sont adossées à des forages équipés avec l'installation de réseaux d'irrigation adaptés à chaque zone et la clôture grillagée des sites.

**Ferme Waar Wi ou fermes familiales regroupées (5)** : sont des fermes familiales individuelles regroupées par 10 se partageant en commun un forage et un foyer, espace de rencontres et d'échanges afin de promouvoir une utilisation plus efficace des ressources et de cultiver des liens de solidarité entre agri-preneurs.

Pour faciliter la mise en marché des produits, une stratégie de commercialisation est dégagée. Elle est fondée sur la mise en place d'organisations faitières (Coopératives) autour de grappes de fermes liées géographiquement afin de faciliter des démarches communes de formation, planification, approvisionnement, financement, stockage, contractualisation des ventes, etc.

Les activités de renforcement de capacités sont en pleine mise en œuvre grâce à la mobilisation de la Direction de la Formation et de la Mise en Valeur de l'ANIDA et au travail de l'équipe de 3 superviseurs et 13 conseillers de proximité affectés directement dans les fermes. Les conseillers appuient les jeunes agriculteurs dans la définition de leurs plans d'affaires, ils animent les activités de planification et de mise en place des spéculations ainsi que l'organisation des producteurs.

